



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE VIRTUELLEMENT LE MERCREDI 10 JUIN 2020, À 16H00

Présences

- Annie Campeau
- Isabelle Giroux
- Claudine Boucher
- Brigitte Lasnier
- Liette Jodoin, directrice
- Mario Laroche
- Audrey Jacques
- Nadir Oliveira Dias
- Mélanie Arseneault
- Isabelle Roberge, directrice adjointe
- Josée Marc-Aurèle
- Valérie Ouellette
- Linda Brodeur

Absences

- François Paradis
- Nathalie Breault
- Sophie Léonard
- Geneviève Papineau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (suivi, 2)

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)

CÉ-19-20-34

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Mario Laroche, secondé par madame Linda Brodeur,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.



3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 25 mai 2020 (adoption, 5)

CÉ-19-20-35

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette, secondée par madame Annie Campeau,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 25 mai 2020.

4. Budget annuel de l'école (adoption, 5)

Madame Liette Jodoin nous présente le budget annuel de l'école et fait un survol de chacun des postes. Il y a plusieurs postes budgétaires qui ont des montants en surplus dû à la fermeture de l'école le vendredi 13 mars. Plusieurs de ces montants ne seront pas transférés dans le budget 2020-2021. Cependant, quelques mesures ministérielles pourront être transférées l'année suivante.

CÉ-19-20-36

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Brigitte Lasnier,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le budget annuel pour l'année 2019-2020.

5. Budget annuel de fonctionnement du CÉ (adoption, 5)

Madame Liette Jodoin nous présente le budget annuel de fonctionnement du CÉ. Elle mentionne qu'il reste un montant de 108\$.

CÉ-19-20-37

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Audrey Jacques, secondée par madame Claudine Boucher,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le budget annuel de fonctionnement du CÉ.

6. Plan d'effectif 2020-2021 (information, 5)

Madame Jodoin nous présente les ajouts des services au plan d'effectif pour l'année 2020-2021.

En effet, grâce à des mesures ministérielles, il y aura bonification des services en ergothérapie, en orthopédagogie et en éducation spécialisée (TES).



7. Rapport annuel (adoption, 15)

Madame Liette Jodoin nous présente le rapport annuel.

Dans un premier temps, elle fait un survol du bilan des résultats concernant les trois objectifs du projet éducatif (sommaire des résultats des étapes 1 et 2).

Dans la deuxième partie, soit celle de l'évaluation du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, elle fait un survol du portrait de la situation et des différents moyens mis en place par les membres de l'équipe-école pour augmenter le sentiment de sécurité de nos jeunes apprenants. Madame Jodoin souligne qu'il y a très peu de cas d'intimidation à l'école.

Pour la troisième partie, madame Josée Marc-Aurèle, présidente du CÉ, nous en fait la présentation. Elle mentionne que ces éléments ont été ajoutés :

- Campagne de financement (suite en 2020-2021)
- Présence de la caisse Desjardins avec le programme « La caisse scolaire »

Madame Josée Marc-Aurèle conclut en soulignant l'excellent travail concernant l'enseignement à distance et le support donné aux élèves par les membres de l'équipe-école durant la période de pandémie.

CÉ-19-20-38

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Mélanie Arseneault, secondée par madame Annie Campeau,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le rapport annuel.

8. Mise à jour Covid-19 (information, 5)

Madame Liette Jodoin mentionne :

- Nous n'avons toujours pas d'information concernant la rentrée scolaire en septembre.
- Les dernières trousse pédagogiques seront déposées le lundi 15 juin.
- Pour le plus grand bénéfice de nos élèves, les rencontres virtuelles par les enseignants auront lieu jusqu'au vendredi 19 juin.
- Les camps pédagogiques n'auront pas lieu dans notre école.
- Les parents des élèves des classes d'enseignement spécialisé pour le développement global sont censés avoir accès à un



service de répit. À l'heure actuelle, nous n'avons reçu aucune information à ce sujet.

- Nous accueillons un service de garde d'urgence à compter du lundi 8 juin. Les enfants proviennent de différentes écoles de Ste-Julie. Les élèves en service de garde d'urgence ont accès à un ordinateur afin de participer aux rencontres virtuelles de leur classe.

9. AGA du mois de septembre (discussion, 5)

Madame Liette Jodoin mentionne que cette réunion doit avoir lieu avant le 18 septembre 2020.

La date exacte reste à déterminer. Les enseignants seront consultés à ce propos.

10. Comité de parents (information, 5)

Madame Josée Marc-Aurèle nous informe que les modalités d'élections du CA sont encore vagues malgré plusieurs formations reçues. La mise en place du CA l'an prochain sera un grand défi.

11. Levée de l'assemblée (adoption, 1)

CÉ-19-20-39

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Brigitte Lasnier et secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 17h05.

JOSÉE MARC-AURÈLE
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice